Zeitschrift: Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen

Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino

della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti

Herausgeber: Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband

Band: - (1979) **Heft:** 287

Artikel: Cours de formation on hippothérapie

Autor: Rieppel-Gutzwiller, Johanna

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-930519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cours de formation on hippothérapie

Rapport présenté per Johanna Rieppel-Gutzwiller Zurich

Résumé

Le premiers cours suisse d'hippothérapie s'est déroulé en 2 temps: la première partie a eu lieu du 22 au 26 mai 1978 à l'hôpital cantonal de Bâle, la deuxième partie a eu lieu au même endroit du 19 au 20 octobre 1978. Ce cours a été organisé et dirigé par Mme Ursula Künzle, physiothérapeute; il a été placé sous le patronat de l'Association Suisse des Physiothérapeutes.

C'est en 1966 déjà, que la thérapie sur le dos du cheval a commmencé à Bâle. Ensuite, un petit groupe de travail s'est créé et il est parvenu à fonder, en 1976, le Groupe Suisse pour l'Hippothérapie. Un nombre toujours plus important de thérapeutes s'est intéressé à cette forme de thérapie pratiquée sur le dos du cheval, ce qui a déterminé la mise sur pied d'un cours de formation en hippothérapie destiné aux thérapeutes travaillant avec des enfants IMC ou des patients adultes souffrant de troubles neurologiques divers.

Le cours comprenait 18 thérapeutes dont certaines avaient déjà commencé à travailler avec des enfants ou des adultes en utilisant le cheval ou le ponèy comme moyen thérapeutique, d'autres thérapeutes allaient commencer l'hippothérapie dans leur centre après avoir suivi le cours. Les conditions d'admission étaient les suivantes: formation professionnelle complète — connaissances de base cocernant la kinésiologie fonctionnelle selon Mme Klein-Vogelbach — connaissances et expériences thérapeutiques des troubles moteurs centraux - connaissance et approche des chevaux.

La matière enseignée pouvait se subdiviser en trois parties:

connaissances de base en hippologie, données par des médecins-vétérinaires analyse de l'interaction des mouvements du cheval et du patient, donnée par U. Künzle et une équipe de thérapeutes expérimentées de Bâle démonstrations au manège et par films du travail effectué en hippothépie par des enfants et des adultes atteints de troubles moteurs centraux.

Différents groupes de travail ont analysé l'effet du mouvement du cheval sur le cavalier, ainsi que les réactions du cavalier aux mouvements du cheval — l'effet de divers exercices pratiqués sur le dos du cheval.

Plusieurs discussions ont eu pour thème: — les critères d'observation enhippothérapie — les indications et les contre-indications à l'hippothérapie — les buts poursuivis en hippothérapie — les limites inférieurs aussi bien que supérieures de l'hippothérapie. Une conclusion importante a pu être tirée après ces discussions: l'indication ou la contre-indication à l'hippothérapie ne dépend pas de l'image nosologique, au contraire, elle dépend des symptômes spécifiques tels que: bassin fonctionnellement bloqué ou réactions d'équilibre insuffisantes au viveau du tronc.

Au plan pratique, chapue thérapeute a eu la possibilité de percevoir sur elle-même l'action du pas du poney sur les mouvements du bassin, ainsi que l'ajustement des segments sus et sous-jacents. De plus les thérapeutes ne connaissant pas les poneys islandais ont pu se familiariser brièvement avec cette race en les pansant et en les montant à des allures différentes. En plus des allures habituelles aux chevaux, cette race a conservé le tölt, allure convenant particulièrement bien aux patients nécessitant des traitements hippothérapeutiques.

La deuxième partie du cours qui a eu lieu en octobre 1978 pouvait se séparer en trois volets soit:

démonstrations de patients au manège — préparation physiothérapeutique à l'hippothérapie — films

discussion des travaux pratiques et théoriques remis par les élèves, travail élaboré entre le premier et le deuxième cours groupes de travail traitant des points suivants: analyse fonctionnelle de certains exercices que le patient doit faire sur le dos du chevalaptitudes exigées du thérapeute, du patient, du cheval — possibilités manipulatives — critères d'observation.

Monsieur Urs Mack, très intéressé par l'hippothérapie et président de la section suisse allémanique de l'association suisse des physiotérapeutes, a fait une brève allocution pendant le cours, en assurant les thérapeutes présentes du soutien de l'association et en les remerciant de leur collaboration, pour atteindre les buts poursuivis en hippothérapie.

Le docteur Lerch, médecin représentant de 1'OF AS a fait un bref exposé de la position actuellement prise par l'organisme fédéral vis-à-vis de l'hippothérapie, il dit en conclusion: «...il y a une démarcation stricte à observer entre l'hippothérapie qui est à considérer comme une forme de traitement physiothérapeutique et entre l'équitation pour handicapés qui est à considérer comme un sport. C'est au thérapeute qu'incombe le devoir de faire reconnâitre l'hippothérapie comme un traitement faisant partie de la physiothérapie».

En terminant ce premier cours qui a été très eneichissant pour chaque participant, les thérapeutes présentes ont décidé de se réunir à nouveau pour pouvoir approfondir certains problèmes techniques qui ne manqueront pas de se poser.

Liste des participantes ayant terminé le cours avec succès: M-Th. Aarden Soleure, R. Berg Zurich, V Castelberg-Frey Affoltern, E. Doepp Montana, A-M. Ducommun Lausanne, B. Grüter-Meyer Kreuzlingen, U. Haas Wetzikon, M. Perrochet, M. Rieppel-Gutzwiller Zurich, A. Rischmüller D-Schömberg, C. Sallmann Bâle, S. Toggenburger Zurich, E. van der Valk Rüti, B. Wunderlin Walenstadtberg.